



Appel
à candidature
2026

culture 12^{ème} édition
& Médico-social

Programme départemental d'offre patrimoniale, culturelle et artistique
pour les établissements médico-sociaux

Contexte

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont, à l'instar des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale. Ils impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social. Ils sont également les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles.

La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social.

Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental - La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports (Service Action Culturelle, Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord), la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention (Pôles Personnes Âgées et Personnes Handicapées) et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord - proposent un programme aux :

- Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale

Calendrier

Novembre 2025

Ouverture des candidatures

30 novembre 2025

Date butoir du retour des candidatures

Décembre 2025

Réunion du comité de pilotage pour étude des candidatures

Février à novembre 2026

Mise en œuvre des parcours

Le Conseil départemental de la Dordogne propose le programme Culture & Médico-social qui s'articule autour de 2 propositions

CHRONIQUES

Une offre culturelle et patrimoniale proposée par les services et opérateurs du Conseil départemental de la Dordogne

- 5 parcours
 - De la chasse au banquet, se nourrir de la Préhistoire à l'Antiquité
 - Le dessin dans les collections du FDAC
 - Préhistoire et mythologies
 - Le Périgord à la source
 - Petites madeleines et grandes histoires
- Cahier des charges

TANDEM

Une offre artistique proposée par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

- 4 parcours
 - Dans le sillon
 - Devenirs mondes
 - Le Gerontophonia Orchestra
 - Snorkeling
- Cahier des charges

Carte blanche au Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

- 1 parcours d'art contemporain
 - FRAC ALT. 2000

En cas de crise sanitaire, le protocole sera étudié et planifié au cas par cas dans chaque établissement lors des réunions préparatoires.



OBJECTIFS :

- » Faciliter l'accès à une offre culturelle et patrimoniale
- » Favoriser le lien social
- » Sensibiliser les établissements et permettre ainsi une première mise en contact visant à appréhender les ressources culturelles départementales

chroniques

culture & médico-social

5 PARCOURS

- » De la chasse au banquet, se nourrir de la Préhistoire à l'Antiquité
- » Le dessin dans les collections du FDAC
- » Préhistoire et mythologies
- » Le Périgord à la source
- » Petites madeleines et grandes histoires

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du Service Action Culturelle, des Archives départementales et de la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITION :

- » Accès gratuit pour les établissements



Service Action Culturelle du Conseil
départemental de la Dordogne

Votre partenaire :

*Service Action Culturelle du
Conseil départemental de la
Dordogne*

*Le parcours (frais culturels,
coordination administrative
et technique, communication
et matériel inclus) est pris
en charge par le Conseil
départemental de la
Dordogne*

De la chasse au banquet, se nourrir de la Préhistoire à l'Antiquité

Archéologie

Ce parcours comprend :

● Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur-riche-s, éducateur-riche-s, et cadre.
L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

● Conférence/Exposition : *De la chasse au banquet - nourrir l'humanité de la Préhistoire à l'Antiquité*

Ce projet propose une découverte de l'évolution de l'alimentation depuis les premiers chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire jusqu'aux banquets raffinés de l'Antiquité. Une présentation interactive, enrichie de supports visuels et d'objets à manipuler permettra au public d'explorer les pratiques alimentaires des sociétés anciennes en lien avec leur environnement, leurs ressources et leurs techniques. Nous aborderons les techniques de chasse et de cueillette de la Préhistoire, les débuts de l'agriculture et de l'élevage au Néolithique, ainsi que l'apport des produits du bassin méditerranéen à l'époque antique.

Un accent particulier sera mis sur les outils et les innovations : taille du silex et de l'os, poterie, conservation et cuisson des aliments.

Quelques panneaux d'exposition pourront compléter le dispositif.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Yann Malhache, médiateur au Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne

Durée : 1h30

Effectif : à fixer selon l'espace disponible / possibilité d'accueillir les scolaires du secteur

Besoins techniques : branchements et murs blancs pour projection / 2 tables pour présentation du matériel / espace présentation exposition (les panneaux d'exposition sont autoportants)

Atelier

Une mise en pratique par la réalisation de recettes anciennes simples complètera la conférence pour éveiller les sens et renforcer l'immersion.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Yann Malhache, médiateur au Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne, avec l'aide du personnel de cuisine et le(s) animateur(s)/éducateur(s) de l'établissement

Durée : 1h30

Effectif : une dizaine de personnes

Besoins techniques : espace réfectoire et cuisine, l'établissement fournira les ingrédients nécessaires aux recettes

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires en lien avec le parcours : valises thématiques et/ou expositions.

Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme d'ateliers dans l'établissement par le/la responsable de la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, dans la bibliothèque locale ou l'établissement, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant·e·s : Pascale Loubiat, responsable du bureau de la médiation, Ludovic Garreau, responsable du service Médiation & Partenariats à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Effectif : de 5 à 15 participants

Propositions autour de la thématique : exposition voyage autour du goût. Le goût est un apprentissage.

Il se construit dès l'enfance. Les goûts que nous développons et les aliments que nous apprécions sont liés à la région ou le pays que nous habitons

Contenu : 12 panneaux 70 x 100 cm illustrés en couleur.
55 Documents

Accessoires : jeux de société



AGATA KAWA

Criocéphalère (détail)

Aquarelle, broderie au fil de soie et perles de verre et techniques mixtes.

Format 105 x 75 - 2014

Collection FDAC / Photo : Nicolas Lux

Le dessin dans les collections du FDAC

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Exposition *Le dessin dans les collections du Fonds Départemental d'Art Contemporain*

L'art graphique, autrefois presque exclusivement destiné aux œuvres préparatoires à de grandes compositions – tableaux, sculptures, fresques, tapisseries, vitraux – a longtemps été considéré comme mineur. C'est pourtant un exercice imposé et indispensable aux apprentis artistes, qui doivent commencer par dessiner avant de prendre les outils du peintre ou du sculpteur. « Le dessin est la probité de l'art » affirmait Ingres. Au XIX^e siècle, chaque ville a son école municipale de dessin où s'essaient les futurs maîtres. La gravure est le moyen de reproduire les chefs-d'œuvre de la peinture et de les diffuser à moindre coût. L'estampe originale et le dessin prennent leur essor au XIX^e siècle et les techniques se multiplient au XX^e et XXI^e siècles, alors que la spontanéité et l'expressionnisme des créateurs modernes adoptent des gestes, des outils et des matériaux plus légers et maniables que la toile ou la peinture à l'huile.

Votre partenaire :

Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée. L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTÉE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents / usagers-familles ou résidents / usagers -personnel ou résidents / usagers-public scolaire de proximité

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras ou Yann Malhache, médiateurs au Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible



BERNARD DUPUY
Lascaux (détail)

Format 100 x 160 - 2001
Tirage argentique sur Dibond
Collection FDAC / Photo : Bernard Dupuy

Préhistoire et mythologies

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Exposition *Préhistoire et mythologies* du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le département de la Dordogne abrite plusieurs sites préhistoriques parmi les plus remarquables du monde occidental. Ce n'est donc pas un hasard si les artistes périgourdins qui les côtoient s'en inspirent dans leurs créations. L'interprétation des œuvres paléolithiques peut avoir des chemins très divers, en peinture, sculpture, gravure, dessin, photographie, elle peut être figurative ou abstraite, humoristique ou imitatrice. Elle concerne de nombreuses pratiques qui font revivre des images millénaires. De même, les créateurs d'aujourd'hui réinventent la mythologie antique, en s'appropriant les super-héros populaires des bandes dessinées et du grand-écran, qui rivalisent en renommée avec les héros historiques et littéraires.

Votre partenaire :

*Service Action Culturelle
du Conseil départemental
de la Dordogne*

*Le parcours (frais culturels,
coordination administrative
et technique,
communication et
matériel inclus) est pris
en charge par le Conseil
départemental de la
Dordogne*

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des oeuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée. L'espace devra disposer de cimaises.

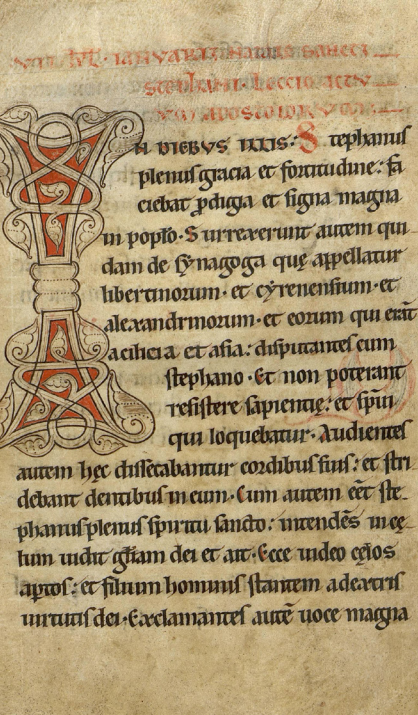
FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTÉE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents / usagers-familles ou résidents usagers-personnel ou résidents / usagers public scolaire de proximité

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras ou Yann Malhache, médiateurs au Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible



© Archives départementales de la Dordogne

Le Périgord à la source

Patrimoine écrit

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Présentation des Archives départementales : aux sources du Périgord

Cette rencontre propose une découverte des Archives départementales, de ses sources et ressources, et de la richesse du patrimoine écrit de la Dordogne. Ce patrimoine fragile mais essentiel sera présenté à partir de reproductions, de documents numérisés, mais aussi avec des documents originaux hors collection. La présentation du site internet des Archives donnera accès à une collection de milliers de cartes postales, photographies, gravures et dessins, et permettra de retrouver ses ancêtres grâce aux archives généalogiques numérisées.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Manuel Lorenzo, médiateur aux Archives départementales de la Dordogne

Durée : 45 mn

Effectif : 15 personnes

Besoin technique : ordinateur

Votre partenaire :

Archives départementales
de la Dordogne

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne

Atelier sigillographie : un sceau dans le temps

Utilisé depuis la plus haute Antiquité le sceau est, au Moyen Âge, à la fois une marque d'identité, une garantie de la fermeture d'un document et la preuve de sa validité. Mais c'est aussi un extraordinaire témoin du passé : seigneurs, rois, villes, artisans... apposaient leur sceau.

Signature en image de cire, le sceau présente un répertoire riche et varié de formes où l'on peut trouver chevaliers, blasons, remparts, animaux ou symboles.

Après un court historique, chaque participant pourra réaliser un moulage de l'un des sceaux conservés aux Archives départementales.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Manuel Lorenzo, médiateur aux Archives départementales de la Dordogne

Durée : 45 mn

Effectif : 15 personnes

Besoins techniques : tables et chaises

Enluminures : l'atelier du copiste

Les Archives départementales conservent de nombreux manuscrits provenant des abbayes du Périgord, dont les manuscrits de Cadouin classés monuments historiques. Ils offrent de superbes exemples de calligraphie Caroline ou Gothique et certains sont ornés de miniatures et d'enluminures.

À partir de ces collections, les participants réaliseront une page enluminée, ornée d'une lettrine et calligraphiée à la plume d'oie.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Manuel Lorenzo, médiateur aux Archives départementales de la Dordogne

Durée : 45 mn

Effectif : 15 personnes

Besoins techniques : tables et chaises

Propositions autour de la thématique

Plusieurs expositions gratuites, peuvent accompagner les animations : *La fabrique de l'Histoire en Périgord - Aliénor d'Aquitaine, reine des lettres occitanes - Périgord, terre des troubadours...*



Illustration © Lisa Coste

Petites madeleines et grandes histoires

Ateliers d'écriture

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Ateliers

Petites madeleines et grandes histoires est un cycle d'ateliers d'écriture pensé comme un voyage à travers les souvenirs. Guidés par les sens, les images, les objets ou les figures marquantes de leur vie, les participants seront invités à faire revivre des fragments de leur passé. À travers l'échange, l'écriture et le partage, ce projet vise à valoriser la mémoire individuelle et collective, tout en créant du lien entre les résidents. Chaque atelier sera une porte ouverte sur un moment vécu, un goût d'enfance, une photo oubliée ou un être cher. À l'issue de ce parcours, un livret personnel rassemblera ces récits précieux : autant de petites madeleines à transmettre aux proches.

Atelier 1 : le goût de l'enfance

Éveiller les souvenirs par les sens, notamment le goût

Atelier 2 : une photo, mille souvenirs

Utiliser des images comme déclencheurs de mémoire

Atelier 3 : les objets de la vie

Faire parler les objets comme témoins de l'histoire personnelle

Atelier 4 : portraits

Évoquer une personne marquante de sa vie

Atelier 5 : petites madeleines collectives

Clôture et bilan

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Fanny Rousseau, médiatrice à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Durée : 5 ateliers de 1h

Effectif : 10-12 personnes

Besoins techniques : tables et chaises

Un livret souvenir

Au fil des ateliers d'écriture, chaque participant aura l'occasion de faire revivre ses souvenirs à travers les mots. Autant de fragments de vie qui méritent d'être transmis.

À l'issue de ce parcours, un livret personnel sera remis à chaque participant.

Ce recueil rassemblera les textes écrits au fil des séances. Plus qu'un simple cahier d'activités, il sera un témoignage, un reflet de ce qu'ils ont été, de ce qu'ils ont aimé, de ce qu'ils ont traversé.

Ce livret pourra être partagé avec les proches – enfants, petits-enfants, amis – comme une trace vivante d'émotions et de souvenirs, une façon de transmettre, de raconter, et de faire lien entre les générations.

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

FICHE TECHNIQUE

Intervenante-s : Pascale Loubiat, responsable du bureau de la médiation, Ludovic Garreau, responsable du service Médiation & Partenariats à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Effectif : de 5 à 15 participants

Propositions autour de la thématique : Valise Calligraphie
Toute civilisation possédant un système d'écriture a créé une calligraphie spécifique à sa région mais aussi à sa période, que ce soit en Chine, en Irlande en Perse ou en France. La calligraphie évolue selon les mentalités des différentes époques de l'histoire. Certaines civilisations ont développé à l'extrême cet art du bien écrire. La Chine et le Japon, avec leurs savants idéogrammes ont élevé la calligraphie au rang des arts majeurs.

Contenu de la valise : 25 cadres 31 x 23cm - les différentes écritures du monde, 20 livres

Accessoires : petit atelier de calligraphie - (encres - plumes papiers - pinceaux - crayons)

CAHIER DES CHARGES

Un choix de 5 parcours artistiques et culturels adaptés

- » Des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour de la découverte d'œuvres ou d'histoire locale.
- » Des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » En remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des intervenants.
- » Un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Le comité de pilotage veillera :

- » À favoriser les établissements n'ayant jamais bénéficié d'un parcours.
- » À prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leur ancienneté.
- » À une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire.
- » À une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » À un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et le Centre de Ressources EHPAD.
Celui-ci :

- » Définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » Étudie et valide les candidatures des établissements.
- » Évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne. En moyenne, un parcours coûte 1 600 €. Aucune participation financière n'est demandée aux établissements.

Mise en œuvre

La mise en œuvre est à ajuster pour chaque parcours.

Rôle du Conseil départemental, votre partenaire

Co-organiser et financer le parcours :

- » Concevoir le contenu culturel et patrimonial.
- » Assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » Assurer le suivi administratif et technique.
- » Élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres.
- » Élaborer les maquettes de communication à destination des usagers et des familles.
- » Faire le lien avec la BDDP afin qu'elle mobilise les réseaux d'appui locaux (bibliothèques ...).
- » Présenter un bilan de la mise en œuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser le parcours :

- » Assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » Promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire, auprès du public-cible (familles, partenaires...).
- » Organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours.
- » Envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie...).
- » Prendre en charge l'accueil des intervenants pendant la durée de mise en œuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » Co-organiser avec le partenaire les différentes étapes du parcours.
- » Prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas, si nécessaire).
- » Prendre contact avec la médiathèque ou bibliothèque la plus proche pour connaître leur souhait de s'impliquer dans le projet avec l'accompagnement de la BDDP.
- » Mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes handicapées adultes.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale.



OBJECTIFS :

- » Valoriser la créativité, l'expérience et les compétences des résidents/usagers
- » Entrer dans une dynamique de coopération et de co-construction
- » Favoriser les échanges entre résidents/usagers, personnels, famille...
- » Accéder à une logique de projet grâce à une présence artistique significative et un accompagnement méthodologique et administratif



4 PARCOURS

- >> Dans le sillon
- >> Devenirs mondes
- >> Le Gerontophonia Orchestra
- >> Snorkeling

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
- La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC)
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITIONS :

- >> Propositions destinées aux établissements souhaitant approfondir leur démarche en matière de projet artistique et culturel
- >> Un travail de co-construction se met en place entre les établissements, les artistes et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord pour définir les contours du projet, ses objectifs, les modalités de sa mise en œuvre, son inscription dans l'établissement auprès des résidents, des familles, du personnel et de son environnement
- >> Participation forfaitaire de l'établissement de 450 euros

NB : Les EHPAD adossés à un Centre Hospitalier ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.



Emilie Thomas Fray & Andréa Briand ©

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'ARS et la DRAC

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement

Dans le sillon

Régine Tonic • ASSOCIATION 360°
Musique et photographie

Présentation de la Compagnie

L'association 360° qui porte le projet *Dans le Sillon* a pour objet de sensibiliser et d'accompagner les collectivités territoriales dans leur politique publique en direction des musiques actuelles ; dans cette perspective, l'association s'engage à agir et à favoriser la sensibilisation, l'information et la diffusion des musiques actuelles. L'association est une unité d'information et de ressources, met en place des conférences sur les courants musicaux et propose des interventions artistiques par des Dj.

facebook.com/RegineTonicdj

Ce parcours comprend :

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine, mercredi 4 mars 2026.

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents / usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Dans le Sillon est un projet pluriartistique à destination de personnes âgées en perte d'autonomie. Il mêle quizz ludique, DJ set participatif, photographie contemporaine, création sonore et transmission.

À travers une série d'ateliers et de rencontres sensibles, il permet à chacun de partager une chanson marquante de sa vie, de s'initier au mix vinyle, et de laisser une trace visuelle et sonore de ses souvenirs.

Ce projet met l'accent sur la valorisation des personnes âgées, la mémoire musicale et la participation active, dans une dynamique joyeuse, créative et inclusive.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenantes : Emilie Thomas Fray – Andréa Briand

Durée : 30 heures

Effectif : 14

Nombre d'ateliers nécessaires au projet :

3h quizz ludique – Dj set – Présentation du projet

+ 7h de rencontre – récolte individuelle

+ 14h d'ateliers mise en scène – prises de vue photo

+ 6h d'atelier initiation au mix

> soit 9 demi-journées



Présentation finale

Nom intervenante : Emilie Thomas Fray

Forme : exposition + Dj set lors du vernissage

Durée : vernissage 2h – La durée de l'exposition sera à définir entre les différents partenaires

Effectif : jauge de la salle d'exposition

Besoins techniques : pour l'exposition des photos, lieu avec cimaises ou possibilité de faire des trous dans les murs

Périodes proposées : entre mars et novembre 2026

BESOINS TECHNIQUES

Pour le quizz : salle d'accueil assez grande pour le groupe de participants / raccord électrique / 1 grande table / 1 tableau type Velléda

Pour les rencontres – récoltes : 1 petite salle ou selon le souhait des participants dans leur espace privé

Pour les séances photos : 1 petite salle + support type portant pour le rideau de fond.

Périodes proposées : entre mars et novembre 2026

NB : la présence des référents projet, binôme animateur.rice/éducateur.rice - cadre, est indispensable sur tous les temps du parcours. Merci d'aménager les plannings dans ce sens.





Pol Pi © Phil Dera

Devenirs mondes

Compagnie NO DRAMA

Danse

Présentation des artistes

Avant de rencontrer la danse contemporaine, Pol Pi a travaillé dans la musique classique et traditionnelle, dans le théâtre et l'opéra. Son travail hybride est teinté de toutes ses expériences. Pol s'intéresse à une compréhension élargie de la danse et navigue autour de questionnements sur la mémoire, le langage et les métamorphoses, avec la fragilité et l'intime comme ports d'attache.

Lorsqu'il propose des ateliers, il invite à l'écoute de ce qui est déjà là, ouvrant l'espace à l'intuition et à l'expression de tout ce qui nous meut, que ce soit dans un geste infime ou dans un mouvement plus grand que soi.

www.pol-pi.com

Shosha van Kranendonk est danseuse et maraîchère. Enquêter sur la vie à travers nos propres expériences et ressentis est un thème central pour elle. En tant qu'enseignante, elle privilégie un vécu dansé faisant sentir le soin (nos capacités d'auto-guérison) et la connexion aux autres. Dans ses pratiques, elle invite le mouvement dans les milieux de soin, où elle danse avec des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, des aveugles et des handicapés moteurs.

Ce parcours comprend :

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine, mercredi 4 mars 2026.

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents / usagers et visite des locaux.

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'ARS et la DRAC

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement

30h d'atelier / intervention

L'approche de la danse et du mouvement à travers les sens et les ressentis intérieurs a toujours été centrale dans le travail de Pol Pi et Shosha van Kranendonk. Dans leurs collaborations pédagogiques, ils proposent des mises en mouvement à partir d'un contact avec des éléments naturels (des cailloux, des feuilles, des écorces d'arbres, des plumes, des sacs remplis d'eau, etc...) pour réveiller nos mémoires affectives ainsi que nos mémoires ancestrales. Chercher nos possibles par la sensation, le mouvement et l'intuition corporelle est une façon d'être au plus proche de soi.

Cet atelier a déjà été partagé avec les résidents de l'Ehpad de Saint-Léon-sur-l'Isle et a pu apporter une ouverture vers la sensibilité, la créativité, le jeu ainsi qu'un élargissement de la capacité motrice des participants. Shosha et Pol souhaitent approfondir cette expérience avec d'autres établissements du champ médico-social. Une sortie pour vivre des expériences avec les éléments naturels en forêt pourrait être envisagée.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Artistes : Pol Pi et Shosha van Kranendonk

Durée : 12 ateliers de 1h30 avec 2 artistes (restitution incluse). Nous proposons habituellement 2 ateliers par jour avec des petits groupes différents de maximum 7 personnes par atelier. La possibilité de travailler sur des journées consécutives est souhaitable

Effectif : 2 groupes de 7 personnes maximum

Besoins techniques : une salle d'activités vide avec le sol propre et des chaises accessibles en proximité

Périodes proposées : entre septembre et novembre 2026

FICHE TECHNIQUE RESTITUTION

Artistes : Pol Pi et Shosha van Kranendonk

Forme : spectacle

Durée : entre 30 et 45 minutes selon les possibilités du groupe

Effectif : le groupe et les 2 artistes

Besoins techniques : un vidéo projecteur, une sonorisation compatible avec l'espace, quelques projecteurs lumières si possible ; (une prise en charge peut être effectuée par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord sous réserve de disponibilité du matériel)

Périodes proposées : entre septembre et novembre 2026 selon la période choisie pour les ateliers

NB : la présence des référents projet, binôme animateur.rice / éducateur.rice - cadre, est indispensable sur tous les temps du parcours. Merci d'aménager les plannings dans ce sens.





© Joël Thépault et Marc Pichelin

Le Gérontophonia Orchestra

Compagnie OUÏE/DIRE

Musique et arts plastiques

Présentation de la compagnie

La compagnie Ouïe/Dire œuvre depuis 30 ans dans le domaine de la création artistique sonore et visuelle en développant des projets de résidence in situ. La plupart des créations de la compagnie s'inspire du réel, de la relation à l'autre, d'une prise en compte du territoire.

ouiedire.com

facebook.com/compagnieouiedire

Ce parcours comprend :

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine, mercredi 4 mars 2026.

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents / usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Création d'un orchestre bricolé à partir d'objets récupérés et de matières naturelles. La fabrication des instruments prend en compte les capacités corporelles. Le jeu instrumental s'adapte aux gestes possibles.

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'ARS et la DRAC

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants : Marc Pichelin (musicien)
et Joël Thépault (plasticien)

Durée : 30h

Nombre d'ateliers : 15 x 2h

Effectif : 5 à 15 personnes

Besoin technique : une salle pour bricoler et répéter
(isolation phonique)

Période proposée : automne 2026



Présentation finale

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Marc Pichelin (musicien)
et Joël Thépault (plasticien)

Forme : concert

Durée : 30mn

Effectif : 5 à 15 participants + le public

Besoin technique : une salle

Période proposée : automne 2026

*NB : la présence des référents projet, binôme animateur.rice/
éducateur.rice - cadre, est indispensable sur tous les temps du
parcours. Merci d'aménager les plannings dans ce sens.*





Charlotte Cattiaux © Cie Des Limbes

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'ARS et la DRAC

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement

Snorkeling

Charlotte Cattiaux et la Compagnie
DES LIMBES

Danse et musique pour personnes en
situation de handicap

Présentation de la compagnie

La compagnie des Limbes - fondée en 2001, basée à Bordeaux est dirigée par Romain Jarry et Loïc Varenguien de Villepin. Elle se révèle pluridisciplinaire et embrasse aujourd'hui arts scéniques, musique, performance et arts visuels. Charlotte Cattiaux, interprète de la compagnie depuis plusieurs années (notamment dans *Témoignage* qui se joue dans les tribunaux et intègre des amateurs), a imaginé *Snorkeling* qui s'inscrit dans une pratique auprès d'amateurs. L'attention portée à la proximité des corps et la notion de "prendre soin" façonnent ce projet, faisant écho aux préoccupations du moment de la compagnie.

Ce parcours comprend :



Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine, mercredi 4 mars 2026.



6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents / usagers et visite des locaux.



30h d'atelier / intervention

Snorkeling propose un temps de création collectif réparti sur la base de plusieurs immersions se faisant suite. Il s'agit de donner la possibilité aux résidents et au personnel volontaire de participer.

Pour cela, les danseurs mettront en jeu des outils chorégraphiques appropriés : temps d'écoute par le toucher, improvisation collective, musique, sons, silence. Le contact, le toucher comme une manière de s'assurer de la présence, comme un préambule à une rencontre. Et aussi l'abandon à la durée de ces moments.

Habiter un temps et un lieu avec une conscience, une présence différente.

Dans ce sens, nous prenons le temps en amont avec les équipes accompagnantes de décider quels endroits de la structure pourraient accueillir ces moments de danse.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms des intervenants : Charlotte Cattiaux (danse), Nathalie Garcia (alias NataliKruger / musique) et deux autres danseurs-es, en cours de distribution.

Durée : 5 jours

Nombre d'ateliers : 10

Effectif : l'ensemble de l'établissement est invité à partager ces immersions qui sont proposées dans des endroits de passage

Besoins techniques : accès aux "communs" (entrée, couloirs, endroits de passage ...) et raccordement électricité

Période proposée : début 2026

Présentation finale

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms des intervenants : Charlotte Cattiaux (danse), Nathalie Garcia (alias NataliKruger / musique) et deux autres danseurs-es, en cours de distribution.

Durée : l'ouverture d'un moment de travail au public est une option à envisager avec les équipes accompagnantes et les résidents, 30 min à 1h.

Effectif : l'ensemble de l'établissement est invité à partager ces immersions qui sont proposées dans des endroits de passage

Besoins techniques : accès aux "communs" (entrée, couloirs, endroits de passage ...) et raccordement électricité

Période proposée : dernier jour de travail de la semaine

NB : la présence des référents projet, binôme animateur.rice/éducateur.rice - cadre, est indispensable sur tous les temps du parcours. Merci d'aménager les plannings dans ce sens.



CAHIER DES CHARGES

Un choix de 4 parcours artistiques et culturels adaptés

- » Des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour d'ateliers de pratiques visant à explorer un univers et à valoriser la créativité et la personnalité des résidents.
- » Des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » En remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des artistes.
- » Un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Dans le cas d'une forte demande, le comité de pilotage veillera :

- » À favoriser les établissements ayant déjà participé à Chroniques afin de connaître leurs capacités à porter un projet plus conséquent.
- » À prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leurs anciennetés.
- » À une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire.
- » À une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » À un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :

- » Définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » Étudie et valide les candidatures des établissements.
- » Évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'ARS et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. En moyenne, un parcours coûte 8 000 euros. Une participation financière forfaitaire de 450 euros est demandée aux établissements.

Mise en œuvre

La mise en œuvre s'articule autour de :

- » 3 réunions du « groupe projet » : rencontre avec l'équipe et les résidents de l'établissement, les artistes, repérage des lieux d'interventions en vue de préparer le contenu du projet, son calendrier d'ateliers et de restitution, ses aspects techniques et les outils de communication adaptés.
- » D'un suivi téléphonique ou email régulier.
- » D'éléments de bilan fournis par l'ensemble des protagonistes.

Rôle de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Co-organiser et co-financer les parcours :

- » Assurer l'appel à candidature.
- » Enregistrer les inscriptions des établissements.
- » Concevoir le contenu artistique.
- » Assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » Assurer le suivi administratif, technique et financier.
- » Élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres (site internet, magazine semestriel, Facebook).
- » Élaborer les maquettes de communication, à destination des usagers et des familles.
- » Organiser la journée de sensibilisation avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine.
- » Présenter un bilan de la mise en œuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser et co-financer le parcours :

- » Désigner une « équipe projet » composée du référent (animateur ou éducateur) et d'un cadre. Il peut également y avoir du personnel soignant, le psychologue, un ou des résidents / usagers et toute autre personne de votre choix – la présence d'un représentant des résidents/usagers du CVS serait un « plus ».
- » Accueillir la(les) réunion(s) technique(s) dans l'établissement pour préparer la mise en œuvre du parcours (contenu, calendrier, technique, communication...).
- » Assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » Promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire coordonnateur, auprès du public cible (familles, partenaires...).
- » Organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours (ateliers, spectacles, expositions, rencontres et accompagnement documentaire).
- » Envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie...).
- » Obtenir la cession des droits à l'image des participants au parcours et en fournir une copie.
- » Prendre en charge l'accueil des artistes ou de tout autre intervenant pendant la durée de mise en œuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » Co-organiser, avec le partenaire coordonnateur, les différentes étapes du parcours.
- » Co-financer le parcours, après confirmation de l'inscription, régler une facture de 450 € à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.
- » Participer à une journée préparatoire animée par le Pôle Culture & Santé en Nouvelle-Aquitaine.
- » Mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale hormis ceux adossés à un Centre Hospitalier qui ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.



Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA, © JC Garcia

Carte blanche au Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

FRAC ALT. 2000

Arts visuels

Présentation du Frac MÉCA

Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre, tel est l'engagement qui a fondé l'ADN du Frac Aquitaine en 1982, renommé Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA en février 2019. Combinant ainsi des missions de diffusion et de médiation, de collection et de production au plus près des artistes, le Frac développe une programmation artistique avec un ensemble de partenaires sur le territoire qui se concrétise par des actions inventives et des moments à partager autour des œuvres.

fracnouvelleaquitaine-meca.fr

Votre partenaire :

*Frac Nouvelle-Aquitaine
MÉCA*

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication), est pris en charge par le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement

C'est quoi ?

Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA propose un format léger d'intervention :

- » 1 artiste sélectionné par le Frac MÉCA et l'établissement partenaire
- » 1 œuvre de la collection du Frac
- » 10h d'ateliers pour créer, en groupe

Pour qui ?

Pour un groupe de 10 à 15 personnes d'un établissement médico-social. L'établissement doit pouvoir accueillir les ateliers dans ses murs.

Comment ?

1. Journée préparatoire collective.

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire mercredi 4 mars 2026 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine.

2. Le Frac MÉCA et l'établissement partenaire choisissent des thématiques et les pratiques artistiques pour le projet.

3. Le Frac MÉCA fait un appel à candidature.

4. Le Frac MÉCA et l'établissement partenaire choisissent l'artiste qui interviendra.

5. Le Frac MÉCA et l'établissement partenaire rencontrent l'artiste pour finaliser le projet et le calendrier.

6. L'artiste choisit une œuvre dans la collection du Frac MÉCA.

7. Un-e médiateur-ric(e) du Frac MÉCA vient faire une médiation de l'œuvre, pour le groupe et en présence de l'artiste.

8. L'artiste intervient dans l'établissement pour une série d'ateliers.

9. Restitution du projet et présentation des créations.

Renseignements

Service Action Culturelle du Conseil départemental de la Dordogne

05 53 02 01 88 / dordogne.fr

- Jean-Philippe Teyssieras, médiateur : jp.teyssieras@dordogne.fr
- Yann Malhache, médiateur : y.malhache@dordogne.fr

Archives départementales de la Dordogne

05 53 03 33 26 / archives.dordogne.fr

- Manuel Lorenzo, médiateur aux Archives départementales de la Dordogne : m.lorenzo@dordogne.fr

Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord

05 53 02 03 00 / biblio.dordogne.fr

- Pascale Loubiat, responsable du bureau de la Médiation : p.loubiat@dordogne.fr
- Ludovic Garreau, responsable du service Médiation & Partenariats : Lgarreau@dordogne.fr

Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

05 56 13 25 62 / fracnouvelleaquitaine-meca.fr

- Paul Offelman-Flohic, chargé des projets champ social, médico-social, sanitaire et handicap, chargé d'accessibilité : publics@frac-meca.fr

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

05 53 06 40 00 / culturedordogne.fr

- Christelle Bissoulet, directrice pôle projets intersectoriels et ressource : c.bissoulet@culturedordogne.fr
- Laurence Salles, chargée de projets : Lsalles@culturedordogne.fr

